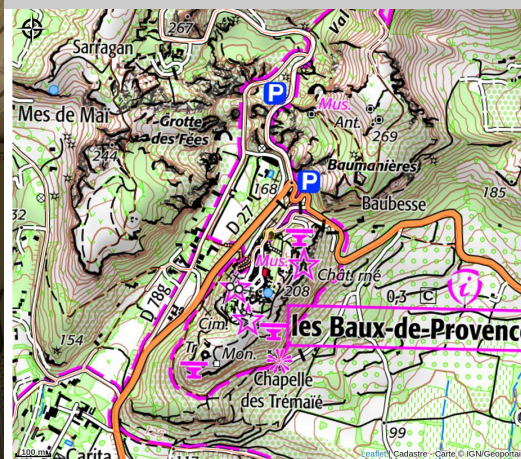


Maison du Roy

Les Baux-de-Provence



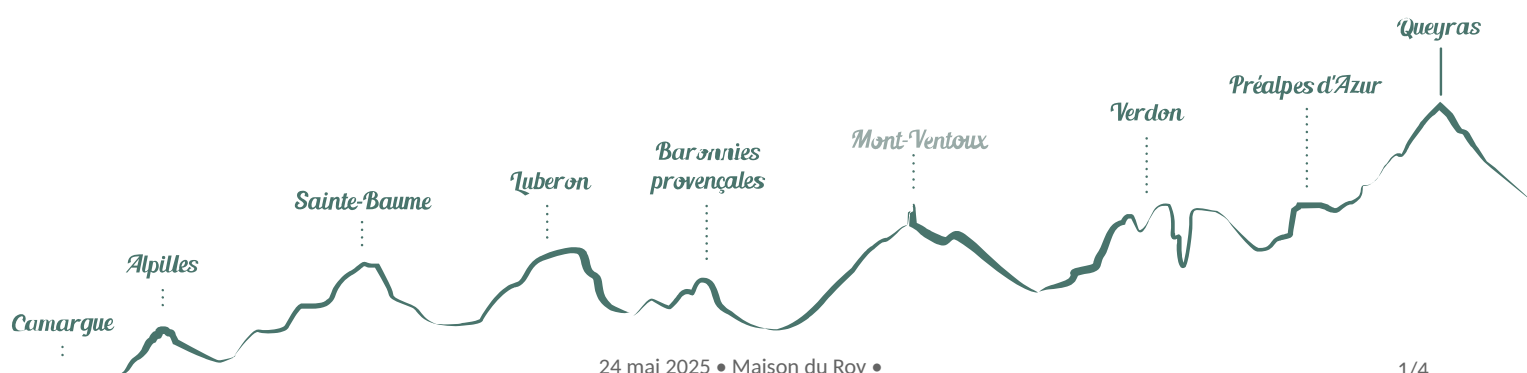
Crédit photo : Maison du Roy (Office de tourisme des Baux-de-Provence)

*La Maison du Roy qui abrite
aujourd'hui l'Office de tourisme des
Baux-de-Provence, fût auparavant le
siège d'où était rendu la justice au nom
du souverain.*

Infos pratiques

Categorie : Site de visite

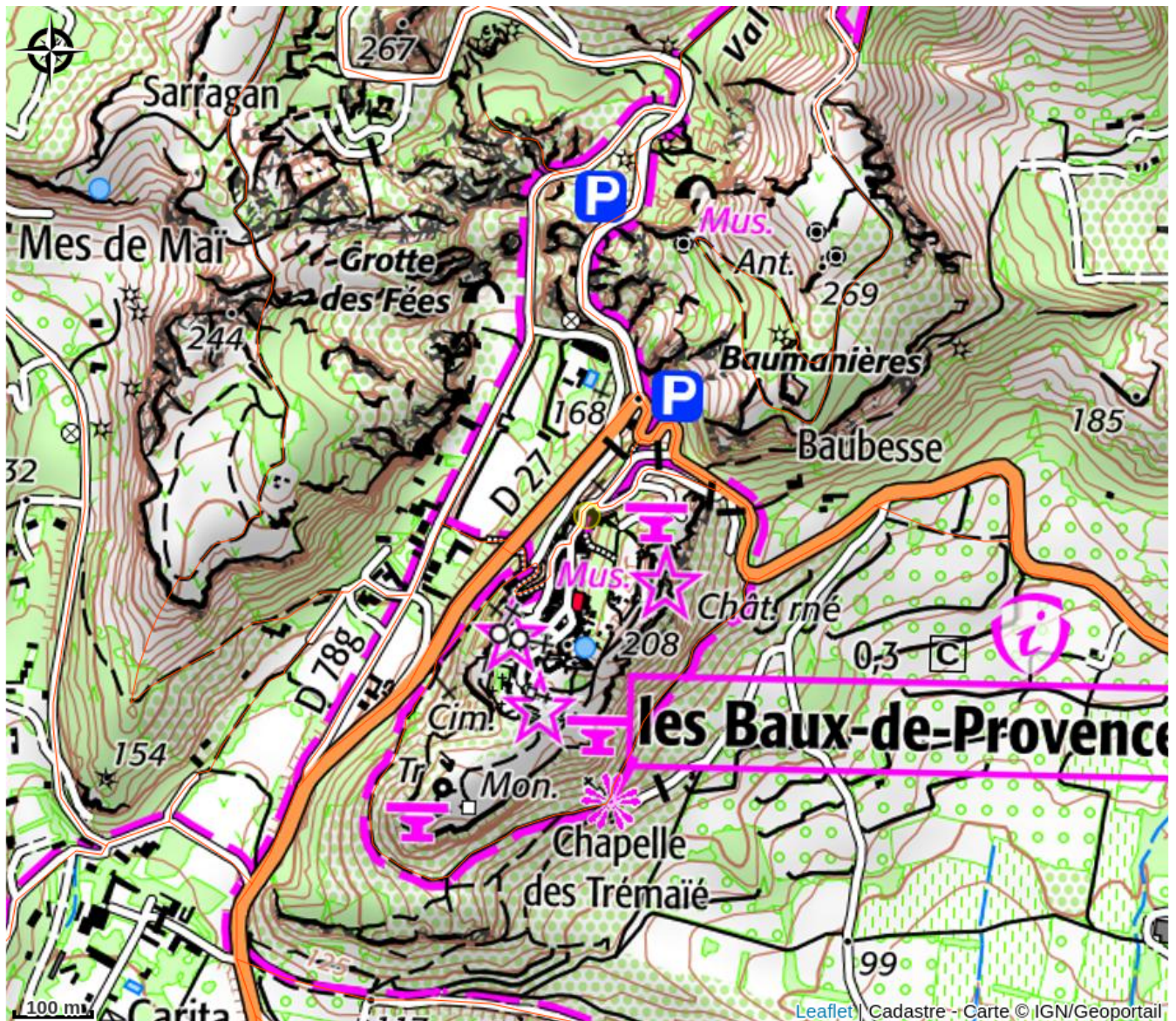
Type : Site culturel



Description

Jusqu'à la Révolution, la ville des Baux fut le chef-lieu d'une juridiction à la fois royale et seigneuriale dont le siège fut longtemps situé dans ce bâtiment construit en 1499. La justice y était rendue au nom du souverain. Cet édifice accueille maintenant l'Office de tourisme des Baux-de-Provence. Le rempart contre lequel les bâtiments étaient bâtis fut percé au XIXe siècle pour permettre l'ouverture de l'entrée actuelle de la ville.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année, tous les jours.

Fermetures exceptionnelles les 1er janvier et 25 décembre.

De janvier à mai (inclus) et d'octobre à décembre (inclus) : lundi-vendredi 9h30 – 17h

De juin à septembre (inclus) : lundi-vendredi 9h-18h

Week-ends et jours fériés : 10h – 17h30.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme des Baux de Provence le 05/07/2021

Contact

Rue Porte Mage

13520 Les Baux-de-Provence

Tél. 04 90 54 34 39

tourisme@lesbauxdeprovence.com

<http://www.lesbauxdeprovence.com>